



Mécanisme de Soutien du Programme sur la Gestion Intégrée et Durable de l'eau (SWIM) et de l'Initiative Horizon 2020

Œuvrons pour une Méditerranée durable, prenons soin de notre avenir.

Ce projet est financé par l'Union européenne

COMMUNIQUÉ

Athènes, le 26 octobre 2018

Atelier de concertation sur le projet de décret relatif au dessalement au Maroc

Organisé par le projet SWIM et Horizon 2020 SM, financé par l'Union européenne, un atelier de concertation s'est tenu le 22 octobre 2018 à Rabat, au Maroc, en vue d'examiner le projet de décret relatif au dessalement visant l'application de la loi marocaine n°36-15 relative à l'eau.

Au cours de cet atelier, les éléments du projet de décret ont été discutés en détail dans le but de finaliser le texte : les représentants du secteur public, des ministères concernés, d'autres parties prenantes impliquées dans le domaine du dessalement, le groupe de travail chargé de sa rédaction et l'équipe SWIM-H2020 SM ont ainsi pu faire part de leurs commentaires et échanger leurs avis.

Plus de 25 parties prenantes majeures ont participé à cet atelier : des représentants des différents ministères et départements (le ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, le ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Économie numérique, le ministère de la Santé, le ministère de l'Économie et des Finances, le ministère de l'Environnement et du Développement durable), des agences (les agences chargées de la gestion des bassins hydrauliques de Bouregreg et de Chaouia ainsi que la Branche Eau de l'ONEE) tout comme le secteur privé (le Groupe OCP) sous l'égide du ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau ainsi que des représentants des départements chargés de la question du dessalement, des agences chargées de la gestion des bassins hydrauliques, du Conseil supérieur de l'eau et du climat, de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable, du secteur privé, des utilisateurs des ressources hydrauliques, de l'Union européenne ainsi que des ONG.

Le projet SWIM et Horizon 2020 SM prévoit d'organiser deux autres ateliers de concertation avant la finalisation du projet de décret relatif à la sécheresse et la rareté de l'eau, ainsi qu'aux zones de protection.

En attendant, restez informés en cliquant sur les liens suivants :

[Site Internet du SWIM-H2020 SM](#)

[SWIM-H2020 SM sur LinkedIn](#)

[SWIM-H2020 SM sur Facebook](#)

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Mme Lisa PAPADOGEORGAKI, Responsable de la communication du SWIM-H2020 SM, Courriel : lpa@ldk.gr

Mécanisme de Soutien SWIM et Horizon 2020

Financé par l'Union européenne, le projet SWIM-H2020 SM a vocation à contribuer à une utilisation plus respectueuse de ressources en eau qui vont se raréfiant, et à une gestion adéquate des déchets industriels, des émissions industrielles et des eaux usées, et, partant, à renforcer, directement comme indirectement, la résilience à la variabilité du climat et aux changements climatiques de l'ensemble de la région, et des pays d'Afrique du Nord et du Proche Orient notamment (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, [Libye], Maroc, Palestine, [Syrie] et Tunisie).

La composante de la société civile de SWIM-H2020 SM bénéficie du soutien du projet labélisé UpM BlueGreen et de son réseau.

Mention légale

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne dans le cadre du projet SWIM-H2020 SM. Les avis qui y sont exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'Union européenne.